



Recommandation du CCA concernant l'augmentation des moyens financiers destinés à valider les indicateurs de bien-être des animaux aquatiques en exploitation, y compris l'étourdissement lors de l'abattage

CCA 2026-13

Août 2026



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





Recommandation du CCA concernant l'augmentation des moyens financiers destinés à valider les indicateurs de bien-être des animaux aquatiques en exploitation, y compris l'étourdissement lors de l'abattage

Sommaire

Sommaire	2
I. Contexte	3
II. Justification.....	4
III. Recommandations.....	8

I. Contexte

Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) reconnaît que, bien que le bien-être animal soit une priorité croissante au sein de l'Union européenne, d'importantes lacunes subsistent dans l'application pratique des indicateurs de bien-être, notamment en ce qui concerne les pratiques d'abattage efficaces pour les animaux aquatiques d'élevage. Les méthodes d'étourdissement actuellement utilisées ne parviennent pas toujours à rendre les poissons insensibles avant leur mise à mort, certaines espèces reprenant conscience quelques secondes après l'intervention¹.

Parallèlement, des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration d'indicateurs opérationnels de bien-être (OWI) pour plusieurs grandes espèces de poissons d'élevage, notamment les salmonidés, la dorade et le bar^{2,3}. Des avancées scientifiques récentes démontrent que, dans plusieurs domaines de l'élevage, le principal défi réside de plus en plus dans l'harmonisation, la validation et la mise en œuvre opérationnelle des indicateurs existants dans des conditions d'exploitation commerciale, plutôt que dans l'élaboration de cadres entièrement nouveaux.

Si plusieurs indicateurs de bien-être animal sont désormais relativement bien développés pour certaines espèces d'élevage majeures, la validation pratique des indicateurs relatifs à l'efficacité de l'étourdissement et à l'absence prolongée de sensibilité reste nettement moins avancée. L'un des principaux défis réside dans la disponibilité limitée d'indicateurs fiables et spécifiques à chaque espèce permettant de vérifier l'efficacité de l'étourdissement dans des conditions d'exploitation commerciale sur le terrain. À l'heure actuelle, la confirmation fiable de l'absence de sensibilité repose sur des mesures d'électroencéphalogramme (EEG) réalisées en laboratoire, associées à l'évaluation des réponses visuelles évoquées (RVE), ce qui nécessite un équipement spécialisé et une expertise particulière. Bien que des technologies prometteuses destinées à une utilisation sur le terrain soient en train de faire leur apparition (par exemple : les systèmes EEG portatifs), les méthodes pratiques, validées et spécifiques à chaque espèce, adaptées à une application commerciale courante et capables de démontrer de manière fiable que les poissons restent inconscients tout au long de l'abattage, restent encore peu développées.

Alors que l'Union européenne encourage le développement d'une aquaculture durable sur son territoire par le biais des « orientations stratégiques pour l'aquaculture à l'horizon 2030 » et des initiatives du Pacte pour l'Océan, il est essentiel que la Commission et les États

¹ Lambert, H., Gräns, A., Sneddon, L. U., Tietge, K., & Sinclair, M. (2026). *Stunning methods in aquaculture slaughter and their implications for fish welfare: Literature review (Méthodes innovantes d'abattage en aquaculture et leurs implications pour le bien-être des poissons : revue de la littérature)*. PeerJ. <https://peerj.com/articles/21258/>

² Noble, C., Abbink, W., Alvestad, R., et al. (2026). *Welfare Indicators for Aquaculture Research: Toolboxes for Five Farmed European Fish Species (Indicateurs de bien-être pour la recherche en aquaculture : boîtes à outils pour cinq espèces de poissons d'élevage européennes)*. Reviews in Aquaculture. <https://doi.org/10.1111/raq.70109>

³ Mitropoulou, A., Mougiakou, E., Koumparelou, A., et al. (2026). *Developing Operational Welfare Indicators for European Sea Bass (Dicentrarchus labrax): Delphi-Informed Reflections on Advancing Farmed Fish Welfare (Élaboration d'indicateurs opérationnels de bien-être pour le bar commun (Dicentrarchus labrax) : réflexions fondées sur la méthode Delphi pour améliorer le bien-être des poissons d'élevage)*. Aquaculture. <https://doi.org/10.1016/j.aquaculture.2025.743474>

membres s'efforcent de combler ces lacunes afin de favoriser une production aquacole véritablement durable dans l'Union européenne, où le bien-être animal joue un rôle essentiel.

Cette recommandation souligne donc la nécessité urgente d'un financement accru et de recherches ciblées afin de combler le fossé entre les données expérimentales et les pratiques commerciales. Le CCA souligne que la mise au point et la mise en œuvre d'indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce, ainsi que la validation de méthodes d'étourdissement efficaces dans des conditions réelles, constituent des étapes essentielles pour garantir un secteur aquacole européen compétitif, éthique et durable.

II. Justification

Obstacles scientifiques et techniques à la validation de l'étourdissement

Les systèmes d'abattage en aquaculture posent des défis particuliers en raison de la forte variabilité environnementale, des exigences spécifiques à chaque espèce et de la nécessité de disposer de systèmes d'abattage sur place. L'un des principaux obstacles techniques réside dans le fait que les méthodes d'étourdissement actuelles ne permettent souvent pas de garantir l'absence de sensibilité avant l'application des procédures d'abattage, et que de nombreuses espèces reprennent généralement conscience dans les deux minutes suivant l'intervention (par exemple : le bar, la dorade)⁴. Des données récentes concernant l'étourdissement électrique chez les espèces européennes de poissons à nageoires mettent encore davantage en évidence des différences substantielles en termes d'efficacité selon les espèces et les contextes de production. Bien que les résultats obtenus pour la truite arc-en-ciel⁴ et le saumon⁵ semblent plus prometteurs dans certaines conditions, l'étourdissement par percussion, ou l'étourdissement électrique suivi d'un étourdissement par percussion, pourrait être davantage susceptible de garantir une absence de sensibilité prolongée et efficace, car l'étourdissement électrique permet un étourdissement par percussion plus précis en empêchant tout mouvement. Toutefois, les données disponibles concernant des espèces telles que la dorade royale, le bar commun, le turbot et la sole commune restent limitées⁶, en particulier dans un contexte d'exploitation commerciale.

⁴ Mendez, S., & Shah, S. K. (2026). Review: electrical stunning does not yet ensure prolonged insensibility in several European finfish species. Rethink Priorities (Analyse : l'étourdissement électrique ne garantit pas encore une absence de sensibilité prolongée chez plusieurs espèces européennes de poissons à nageoires. Repenser les priorités). <https://rethinkpriorities.org/research-area/review-electrical-stunning-european-finish/>

⁵ Espmark, Å.M.O., Grimsbø, E., Patel, S., et al. (2025). Assessment of welfare aspects of stunning and killing of farmed fish in Norway. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare of the Norwegian Scientific Committee for Food and Environment (Évaluation des aspects liés au bien-être animal dans le cadre de l'étourdissement et de l'abattage des poissons d'élevage en Norvège. Avis scientifique du groupe d'experts sur la santé et le bien-être des animaux du Comité scientifique norvégien pour l'alimentation et l'environnement). [Lien](#)

⁶ Daskalova, A.H., Bracke, M.B.M., van de Vis, J.W., et al. (2016). Effectiveness of tail-first dry electrical stunning, followed by immersion in ice water as a slaughter (killing) procedure for turbot (*Scophthalmus maximus*) and common sole (*Solea solea*) (Efficacité de l'étourdissement électrique à sec par la queue, suivi d'une immersion dans l'eau glacée, en tant que méthode d'abattage (mise à mort) du turbot (*Scophthalmus maximus*) et de la sole commune (*Solea solea*)). *Aquaculture*, 455, 22–31. <https://doi.org/10.1016/j.aquaculture.2015.12.023>

Les méthodes de validation en laboratoire, telles que l'EEG et les VER, restent difficiles à mettre en œuvre de manière systématique dans des conditions d'exploitation commerciale sur le terrain, et il n'existe toujours pas de méthodologies harmonisées entre les espèces et les pays. Par ailleurs, bien que l'entretien et l'étalonnage des machines soient essentiels à l'efficacité de l'étourdissement, ces facteurs ne font pas l'objet d'un suivi ni d'une validation systématiques dans la pratique. **La variabilité de la répartition du champ électrique, de la conductivité de l'eau, de la température de l'eau, de l'orientation des poissons, de la densité de peuplement lors de l'étourdissement, ainsi que les réglages qui dépendent de l'opérateur,** peuvent tous influencer de manière significative l'efficacité et la durée de l'absence de sensibilité obtenue dans un contexte d'exploitation commerciale.

Le CCA constate que, bien que les indicateurs de bien-être relatifs aux conditions d'élevage aient considérablement progressé, d'importantes lacunes scientifiques et techniques subsistent en ce qui concerne la validation de l'efficacité de l'étourdissement dans un contexte d'exploitation commerciale. Il convient notamment de mener des recherches supplémentaires afin de **valider des indicateurs neurophysiologiques pratiques de l'absence de sensibilité, d'améliorer l'étalonnage des systèmes d'étourdissement électrique et de garantir une optimisation des paramètres d'étourdissement adaptée à chaque espèce et à chaque taille.**

L'un des principaux obstacles demeure la disponibilité limitée de données validées sur le terrain concernant l'efficacité de l'étourdissement dans un contexte d'exploitation commerciale. Cela limite le développement de méthodologies d'évaluation du bien-être animal fiables, harmonisées et fondées sur des données probantes, applicables à toutes les espèces et à tous les systèmes de production. Des financements supplémentaires sont donc nécessaires afin de mener des études de validation à l'échelle commerciale et des recherches pratiques sur le terrain, en lien avec les travaux du Centre de référence de l'UE sur le bien-être des animaux aquatiques (EURCAW-Aqua) et du Partenariat européen pour la santé et le bien-être des animaux (EUPAHW).

Contraintes structurelles et financières

Le cadre institutionnel actuel ne dispose pas du mandat nécessaire pour combler ces lacunes fondamentales en matière de recherche. Bien que l'EURCAW-Aqua joue un rôle important dans la recherche, l'accompagnement, la coordination et la formation des autorités compétentes, son mandat actuel ne couvre pas la recherche de validation à grande échelle ni la consolidation des indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce, nécessaires à une utilisation opérationnelle directe par le secteur.

À l'heure actuelle, les instituts de recherche, les ONG et les entreprises ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour mener les essais de validation nécessaires, ce qui se traduit par une implication limitée du secteur privé. De plus, les instituts de recherche et les autorités compétentes ne disposent pas des capacités suffisantes, tant en termes de financement que d'expertise scientifique, pour mener à bien les travaux de validation nécessaires à l'échelle commerciale.

Par ailleurs, des initiatives telles que l'EUPAHW, notamment son récent financement de plusieurs projets de recherche sur le bien-être des animaux aquatiques, ainsi que l'étude d'experts commanditée par la DG SANTE sur les indicateurs de bien-être au niveau européen pour les animaux d'élevage, y compris plusieurs espèces aquacoles, constituent des avancées importantes. Toutefois, des financements supplémentaires ciblés restent nécessaires pour la recherche appliquée visant à mettre au point, valider et tester, dans un contexte d'exploitation commerciale, des indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce, des méthodes d'abattage efficaces et des outils d'évaluation de l'étourdissement.

Les mécanismes de financement existants, tels que le Feampa, présentent également des contraintes qui rendent difficile la participation des PME et des micro-entreprises à la recherche dans le domaine de la protection sociale ou à la modernisation des infrastructures.

Le CCA estime également qu'il convient de mettre davantage l'accent sur l'accompagnement des opérateurs et des entreprises dans la mise en œuvre concrète des indicateurs de bien-être. La mise en œuvre opérationnelle des indicateurs de bien-être animal dépend non seulement de leur validation scientifique, mais aussi de leur faisabilité, de la formation du personnel, de leur normalisation et de leur intégration dans les processus courants des exploitations aquacoles et des abattoirs.

Les lacunes réglementaires et le rôle de l'EFSA

En 2021, la Commission européenne a annoncé, dans le cadre de la feuille de route de la stratégie « De la ferme à la table », que l'EFSA élaborerait des avis scientifiques sur le bien-être des espèces de poissons les plus couramment élevées⁷. Toutefois, comme l'a souligné le CCA dans sa lettre de 2025 adressée à la Commission européenne concernant les retards des mandats de l'EFSA et la révision de la législation européenne sur le bien-être animal⁸, ces mandats n'ont pas encore été menés à bien.

Le CCA reconnaît l'importance d'une mise en œuvre efficace de la législation en vigueur. Toutefois, le cadre législatif actuel de l'UE relatif aux poissons d'élevage reste limité, tant en ce qui concerne les principes généraux de bien-être que les exigences spécifiques à chaque espèce en matière de bien-être pendant l'élevage, le transport et l'abattage.

De plus, l'application inégale de la réglementation d'un État membre à l'autre et l'absence de collecte harmonisée des données créent des conditions de concurrence inéquitables pour les producteurs de l'Union européenne. Ces défis ont également été soulignés par la Commission européenne, qui a mis en évidence des disparités dans la mise en œuvre entre les États membres, une législation et des contrôles en matière de bien-être animal spécifiques à certaines espèces encore limités, l'absence d'indicateurs harmonisés en matière de bien-être

⁷ Commission européenne (2021). *Feuille de route des futurs mandats confiés à l'EFSA dans le domaine du bien-être animal*. https://food.ec.europa.eu/system/files/2021-10/aw_eval_revision_roadmap_efsa.pdf

⁸ Conseil consultatif de l'aquaculture (2025). Lettre du CCA concernant les retards des mandats de l'EFSA sur les poissons d'élevage et les invertébrés, ainsi que la révision du bien-être animal. <https://aac-europe.org/fr/publication/lettre-du-cca-concernant-les-retards-des-mandats-de-l-efsa-sur-les-poissons-d-elevage-et-les-invertebres-ainsi-que-la-revision-du-bien-etre-animal/>



animal, une expertise limitée, ainsi que des difficultés pratiques liées à l'inspection des installations aquacoles situées dans des zones reculées⁹.

Le CCA estime donc que l'attribution des mandats prévus à l'EFSA dans la feuille de route 2021 de la Commission est essentielle pour soutenir la consolidation des connaissances scientifiques existantes, l'identification des lacunes qui subsistent en matière de données probantes, ainsi que l'élaboration d'approches cohérentes en matière d'évaluation du bien-être animal et de pratiques d'abattage efficaces dans toute l'Union européenne.

Recherche et harmonisation des données

La recherche doit passer d'un cadre de laboratoire contrôlé à des environnements commerciaux réels afin de garantir que les résultats soient applicables et évolutifs. Les travaux de recherche et de mise en œuvre devraient inclure une évaluation des impacts sur la santé au travail et la prise en compte de l'approche « One Health », notamment lors des études de validation des abattages et des travaux de modernisation des installations. Dans plusieurs domaines de l'élevage, les efforts futurs devraient privilégier la consolidation, l'harmonisation, la validation et la mise en œuvre des cadres existants d'indicateurs de bien-être animal, plutôt que de simplement reproduire les travaux déjà réalisés.

Les axes de travail futurs devraient inclure le développement de méthodes pratiques de terrain pour évaluer l'absence de sensibilité, notamment des technologies non invasives d'EEG et de VER (par exemple : Fishbox) adaptées aux contextes d'exploitation commerciale¹⁰.

Par ailleurs, l'UE devrait encourager l'utilisation de systèmes de données structurés, numériques et interopérables afin de garantir la cohérence des rapports ainsi que la comparabilité et l'harmonisation transfrontalière des indicateurs de bien-être. Cela va dans le sens des travaux récents menés dans le domaine des politiques publiques visant à identifier des indicateurs concrets adaptés à un suivi harmonisé du bien-être animal dans les systèmes aquacoles de l'Union européenne¹¹. Les initiatives récentes de l'Union européenne, notamment le « Code de bonnes pratiques sur le bien-être des poissons et indicateurs de bien-être des poissons » du Dispositif d'assistance à l'aquaculture, soutiennent davantage le

⁹ Commission européenne (2025). Overview report: welfare of farmed fish in the European Union (Rapport de synthèse : le bien-être des poissons d'élevage dans l'Union européenne). Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTE). <https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/news/details/164>

¹⁰ Bowman, J., Hjelmstedt, P., & Gräns, A. (2019). *Non-invasive recording of brain function in rainbow trout: Evaluations of the effects of MS-222 anaesthesia induction* (Enregistrement non invasif de l'activité cérébrale chez la truite arc-en-ciel : évaluation des effets de l'induction de l'anesthésie par le MS-222). *Aquaculture Research*, 50(11), 3420–3428. <https://doi.org/10.1111/are.14300>

¹¹ Eurogroupe pour les animaux (2026). *Policy indicators for fish welfare in European aquaculture* (Indicateurs de politique publique relatifs au bien-être des poissons dans l'aquaculture européenne). <https://www.eurogroupforanimals.org/library/policy-indicators-fish-welfare-european-aquaculture>



développement d'approches pratiques et harmonisées d'évaluation du bien-être, applicables à différents systèmes aquacoles et à toutes les étapes du cycle de vie¹².

Il convient d'adopter différentes approches pour évaluer le bien-être des animaux pendant l'élevage et tout au long du processus d'abattage. Au cours de la production, les indicateurs doivent être pratiques et adaptables à une utilisation sur des poissons vivants dans un contexte d'exploitation commerciale, tandis que l'évaluation à l'abattage nécessite une confirmation fiable de l'absence de sensibilité et de l'efficacité de l'étourdissement. Par ailleurs, certains indicateurs évalués lors de l'abattage, tels que les lésions, les dommages aux nageoires ou les malformations, peuvent également fournir des informations rétrospectives sur les conditions de bien-être dans les élevages et sur les pratiques de manipulation au cours de la production.

Au-delà de l'étourdissement proprement dit, des recherches sont également nécessaires afin de déterminer les durées et les densités de regroupement optimales avant l'abattage, afin de réduire le stress tout au long de la chaîne d'abattage.

III. Recommandations

Recommandations du CCA :

Pour la Commission européenne :

Augmenter les financements ciblés au titre de l'EUPAHW, du Feampa et du futur cadre financier pluriannuel afin de consolider, d'harmoniser, de valider et de mettre en œuvre des indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce, parallèlement à la recherche appliquée sur les méthodes d'abattage efficaces et l'efficacité de l'étourdissement dans un contexte d'exploitation commerciale, y compris les systèmes adaptés aux PME.

Lancer les mandats prévus de l'EFSA visant à évaluer le bien-être des espèces aquatiques les plus couramment élevées afin de consolider les connaissances existantes sur les indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce, d'identifier les lacunes qui subsistent en matière de recherche, et de formuler des recommandations fondées sur des données scientifiques concernant les meilleures pratiques existantes, dans le but de soutenir l'adoption en temps opportun d'une législation européenne et une évaluation harmonisée du bien-être.

Soutenir la mise en œuvre harmonisée d'indicateurs de bien-être spécifiques à chaque espèce dans l'ensemble de l'UE, notamment grâce à des méthodologies coordonnées, à des systèmes de données interopérables et à des cadres d'évaluation du bien-être associant l'EFSA, l'EURCAW-Aqua, l'EUPAHW, des initiatives de recherche, les autorités compétentes, le secteur privé, les ONG et les acteurs de la société civile.

Soutenir le développement et la validation de méthodes pratiques sur le terrain permettant d'évaluer l'absence de sensibilité et l'efficacité de l'étourdissement dans un contexte

¹² Dispositif d'assistance à l'aquaculture de l'UE (2025). Code of good practices on fish welfare and fish welfare indicators (Code de bonnes pratiques sur le bien-être des poissons et indicateurs de bien-être des poissons).
<https://aquaculture.ec.europa.eu/key-documents/code-good-practices-fish-welfare-and-fish-welfare-indicators>



d'exploitation commerciale, notamment grâce aux technologies d'électroencéphalographie (EEG) non invasive et de réponse visuelle évoquée (VER). Élaborer une feuille de route fondée sur des données scientifiques en vue de l'adoption future d'exigences législatives relatives à l'étourdissement efficace dans le secteur de l'aquaculture.

Adopter une législation au niveau de l'Union européenne visant à protéger les animaux aquatiques d'élevage, fondée sur des indicateurs de bien-être validés et spécifiques à chaque espèce, ainsi que sur les meilleures pratiques éprouvées telles qu'identifiées dans le cadre des travaux de recherche et d'harmonisation décrits ci-dessus.

Exiger des fabricants qu'ils fassent preuve de transparence quant à la validation et aux performances des équipements d'étourdissement dans un contexte d'exploitation commerciale, et intégrer l'efficacité en matière de bien-être animal dans les procédures d'agrément et d'autorisation, à l'instar des approches existantes utilisées pour les espèces terrestres, le cas échéant.

Apporter un soutien financier à la transition vers des systèmes qui garantissent un niveau élevé de bien-être animal, notamment en apportant un soutien aux PME, et veiller à ce que les accords commerciaux reflètent des normes équivalentes en matière de bien-être animal pour les produits aquacoles importés.

Pour les États membres de l'UE :

1. Cofinancer, grâce aux fonds européens et nationaux disponibles, des essais sur le terrain et des études de validation en collaboration avec des programmes de l'Union européenne, le secteur privé (y compris la participation des PME), des organismes de recherche, des ONG et la société civile. En outre, accorder un financement direct aux organisations de producteurs (OP) et/ou aux syndicats professionnels pour la recherche et la mise en œuvre de mesures liées au bien-être animal, adaptées aux conditions aquacoles spécifiques de leurs membres.
2. Intégrer des indicateurs de bien-être validés et des contrôles de l'efficacité de l'étourdissement dans les systèmes nationaux d'inspection, d'audit et d'octroi de licences afin de garantir une application cohérente de la réglementation et une amélioration continue.
3. Intégrer les exigences de transparence des fabricants et les critères validés d'efficacité en matière de bien-être animal relatifs aux équipements d'étourdissement dans les procédures nationales d'agrément et d'autorisation des abattoirs, conformément à l'approche appliquée aux espèces terrestres en vertu du règlement (CE) n° 1099/2009¹³.

¹³ Règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 relatif à la protection des animaux au moment de leur mise à mort, articles 14 et 16. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02009R1099-20191214>



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)

Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : secretariat@aac-europe.org

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/aquaculture-advisory-council/>

www.aac-europe.org